



# Conseil de sécurité

## CS/9402

Département de l'information • Service des informations et des accréditations • New York

### Conseil de sécurité

5940<sup>e</sup> séance – matin & après-midi

#### **CONSEIL DE SÉCURITÉ: B. LYNN PASCOE JUGE ENCOURAGEANTS LES PROGRÈS ENREGISTRÉS SUR DIFFÉRENTS VOLETS DU PROCESSUS DE PAIX AU MOYEN-ORIENT**

Le Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, M. B. Lynn Pascoe, a jugé encourageants, aujourd'hui, devant le Conseil de sécurité, les progrès enregistrés ces dernières semaines sur différents volets du processus de paix au Moyen-Orient. Ces progrès, a-t-il ajouté, doivent impérativement se poursuivre.

M. Pascoe, qui a salué la visite aujourd'hui, pour la première fois, du Président de l'Autorité palestinienne Mahmoud Abbas à la résidence à Jérusalem du Président israélien, M. Shimon Pérès, a également annoncé que le Quatuor se réunira en septembre prochain à New York.

Le Secrétaire général adjoint, qui présentait au Conseil de sécurité le bilan mensuel de la situation au Moyen-Orient, « y compris la question palestinienne », a fait en particulier état des progrès enregistrés au Liban, avec l'annonce de la formation d'un Gouvernement d'unité nationale, ainsi que la détermination des parties israélienne et palestinienne à poursuivre les négociations dans le cadre des engagements pris lors de la Conférence d'Annapolis et la poursuite, sous les auspices de la Turquie, des pourparlers indirects entre Israël et la Syrie.

À Gaza, le cessez-le-feu a été marqué par un déclin de la violence, a également constaté le Secrétaire général adjoint, estimant toutefois la situation toujours fragile. Il est essentiel de réaliser des progrès sur le terrain en Cisjordanie, a-t-il aussi insisté, notant avec préoccupation une intensification des opérations militaires israéliennes, mentionnant les deux attaques palestiniennes au bulldozer, dont celle de ce matin, et évoquant la poursuite des activités israéliennes de peuplement et de construction du mur de séparation.

Le représentant d'Israël a qualifié le débat public qui a suivi l'exposé de M. Pascoe d'« illusion » et son thème de « fantasme ». « Le règlement du conflit israélo-palestinien doit se faire de manière bilatérale, entre les deux parties, comme c'est actuellement le cas sur le terrain », a-t-il expliqué.

De son côté, l'Observatrice de la Palestine a souligné qu'en dépit des multiples résolutions des Nations Unies et rappels à l'ordre lancés par la communauté internationale en vertu de la quatrième Convention de Genève, les activités liées aux colonies de peuplement menées par Israël n'avaient jamais cessé. Elle a estimé que cette situation « illégitime », si elle devait perdurer, empêcherait l'établissement d'un État palestinien souverain, viable et indépendant, avec Jérusalem-Est comme capitale, et le règlement permanent du conflit israélo-palestinien prévoyant l'existence de deux États vivant côte à côte.

Le représentant de la Syrie a, quant à lui, souligné l'importance des récents pourparlers indirects entrepris entre son pays et le Liban. « L'espoir renaît, a-t-il dit, et le Conseil de sécurité doit être présent sur la question du Moyen-Orient. » Néanmoins, toute solution à la crise passe par la fin de l'occupation israélienne des terres arabes, a-t-il affirmé.

La communauté internationale doit poursuivre sa mobilisation et apporter son soutien aux différentes dynamiques en cours « afin que les parties avancent sur le chemin d'une paix durable », a estimé le représentant de la France, qui s'exprimait au nom de l'Union européenne. Le Sommet de l'Union pour la Méditerranée, qui s'était tenu à Paris le 13 juillet dernier, « a montré que l'Union européenne pouvait, notamment par la création de nouveaux espaces de dialogue, apporter une contribution à la stabilité et à la paix au Moyen-Orient », a-t-il estimé. « Si nous ne voulons pas perdre les acquis d'Annapolis, des Conférences de Paris, de Londres, de Berlin, de Bethléem et du Sommet de l'Union pour la Méditerranée, il faut que les parties avancent dans les négociations et que la situation sur le terrain évolue favorablement », a-t-il observé.

Son homologue du Costa Rica a considéré pour sa part qu'un accord de paix israélo-arabe exigeait le courage que l'Égypte, la Turquie, le Qatar, l'Allemagne ou bien encore la France, à l'origine du projet de l'Union pour la Méditerranée et d'un rapprochement diplomatique entre la Syrie et le Liban, ont manifesté au cours des derniers mois. Il s'est ainsi demandé si le Conseil de sécurité saurait s'inspirer de ces initiatives pour restaurer sa crédibilité.

Au rang des initiatives, le représentant de la Fédération de Russie a indiqué que son pays, avec l'appui du Quatuor, avait l'intention d'organiser à Moscou une conférence internationale sur le Moyen-Orient « pour faire avancer le processus d'Annapolis ainsi que les autres efforts de paix dans la région ».

Comme l'ont montré les efforts pour parvenir à l'Accord de Doha afin de sortir le Liban de l'impasse politique par des moyens pacifiques, « seul le dialogue peut s'avérer payant », a, de même, insisté le représentant du Qatar, au nom du Groupe des États arabes.

Les représentants des pays suivants se sont exprimés: Israël, Jamahiriya arabe libyenne, Burkina Faso, Panama, Royaume-Uni, Indonésie, Croatie, Afrique du Sud, Italie, France (au nom de l'Union européenne), Costa Rica, Chine, Belgique, Fédération de Russie, États-Unis, Viet Nam, Liban, République arabe syrienne, Cuba (au nom du Mouvement des pays non alignés), Qatar (au nom du Groupe des États arabes), Jordanie, Argentine, Japon, Malaisie, République islamique d'Iran. L'observatrice de la Palestine et le Président du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien se sont également exprimés.

## ***LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT, Y COMPRIS LA QUESTION PALESTINIENNE***

### **Exposé**

M. B. LYNN PASCOE, Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, évoquant un certain nombre d'événements encourageants au Moyen-Orient au cours de ces 30 derniers jours, a fait en particulier état des progrès enregistrés au Liban, avec l'annonce de la formation d'un Gouvernement d'unité nationale. M. Pascoe a également jugé positive la poursuite des pourparlers indirects entre Israël et la Syrie, sous les auspices de la Turquie. À Gaza, le cessez-le-feu a été respecté et a été marqué par un déclin de la violence, a-t-il ajouté. En revanche, le Secrétaire général adjoint s'est dit préoccupé par le fait que la situation ne s'améliore toujours pas sur le terrain en Cisjordanie.

Le processus politique entamé à Annapolis se poursuit, avec des réunions et des discussions régulières à différents niveaux, dans la région et ailleurs, a expliqué M. Pascoe. Le Premier Ministre israélien, M. Ehud Olmert, et le Président de l'Autorité palestinienne, M. Mahmoud Abbas, se sont par exemple rencontrés en marge du Sommet de Paris de l'Union pour la Méditerranée, le 13 juillet, et, a-t-il

dit, ont tous deux souligné leur détermination à faire des progrès et à aboutir à un accord. Des lacunes subsistent, a-t-il ajouté, notant que dans ses discussions dans la capitale française avec MM. Olmert et Abbas, le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, avait insisté sur la nécessité de progresser dans les pourparlers bilatéraux dans le but de surmonter toutes les difficultés existantes et les divergences de vues. Il s'est dit néanmoins encouragé par le fait qu'aujourd'hui, pour la première fois, le Président israélien, M. Shimon Pérès, a reçu le Président Abbas dans sa résidence à Jérusalem.

À Gaza et en Israël, la situation en matière de sécurité s'est améliorée, a souligné M. Pascoe. Au cours de la période examinée, un civil palestinien a été tué et deux autres ont été blessés par les Forces de défense israéliennes près de la frontière entre Gaza et Israël. De leurs côtés, les militants palestiniens ont tiré sept roquettes et 10 mortiers contre Israël, ne faisant aucune victime, a-t-il ajouté. M. Pascoe a assuré que l'Égypte continue d'œuvrer en faveur d'un accord sur l'échange du soldat israélien Gilad Shalit contre un certain nombre de Palestiniens détenus en Israël. Le Secrétaire général adjoint s'est par ailleurs félicité du fait que le nombre de camions entrés dans la bande de Gaza avait augmenté de 54% au cours des quatre semaines qui ont suivi le cessez-le-feu, par rapport au mois précédent. Il a fait état également d'une légère augmentation des importations de produits non alimentaires. Toutefois, environ 95% des établissements industriels locaux demeurent fermés, a-t-il précisé.

Tandis que les efforts visant à consolider le cessez-le feu à Gaza se poursuivent, il est essentiel de réaliser des progrès sur le terrain en Cisjordanie, a-t-il dit. Il a ainsi noté avec préoccupation le fait que les Forces israéliennes avaient intensifié leurs opérations militaires en Cisjordanie depuis le 19 juin. L'Autorité palestinienne, y compris le Premier Ministre Fayyad, a critiqué ces opérations, affirmant qu'elles sapent l'économie et ses efforts en vue d'instaurer l'ordre et la justice, et de désarmer et d'arrêter les militants. Le Secrétaire général adjoint s'est déclaré préoccupé par les conséquences des raids israéliens sur les efforts des forces de sécurité palestiniennes visant à agir efficacement dans les secteurs dont elles ont le contrôle. M. Pascoe a en particulier souligné que le 2 juillet, trois civils israéliens, dont deux femmes, avaient été tués et 30 autres ont été blessés, lorsqu'un Palestinien de Jérusalem-Est a utilisé un bulldozer pour attaquer des véhicules à Jérusalem-Ouest. Une attaque similaire a eu lieu ce matin, faisant deux blessés israéliens, a-t-il ajouté. En outre, trois Palestiniens, dont un civil, ont été tués par les Forces de défense israéliennes, tandis que 136 autres ont été blessés, dont 22 enfants.

Le Secrétaire général adjoint a également indiqué que les activités de construction dans les colonies israéliennes se poursuivaient en Cisjordanie, y compris à Jérusalem-Est. Le 3 juillet, a-t-il dit, le Ministre de la défense, M. Ehud Barak, a approuvé la construction d'un nouveau bâtiment dans la colonie de Beit Romano dans la vieille ville d'Hébron. Il a ainsi affirmé que le Secrétaire général avait exhorté Israël à entendre l'appel du Quatuor en faveur du gel des activités de colonisation, y compris du démantèlement des avant-postes érigés depuis mars 2001. M. Pascoe a en outre fait état d'une légère détérioration dans la circulation et l'accès. Ainsi, quatre obstacles importants qui avaient été supprimés en juin ont été réinstallés par les Forces de défense israéliennes en juillet, portant le nombre total de ces obstacles à 609.

M. Pascoe a par ailleurs indiqué qu'une nouvelle série de pourparlers entre la Syrie et Israël, sous les auspices de la Turquie, devraient avoir lieu ce mois-ci et en août. Le Secrétaire général a exprimé sa gratitude à l'égard des efforts entrepris par la Turquie, ainsi que son soutien à ces pourparlers, lors de ses entretiens avec le Premier Ministre turc, M. Recep Tayyip Erdogan; le Président syrien, M. Bashar Al-Assad; et le Premier Ministre israélien, M. Ehud Olmert; à Paris. Le Coordonnateur spécial, M. Robert Serry s'est rendu à Damas et a souligné le soutien des Nations Unies à ces efforts importants, a-t-il ajouté, notant que la situation sur le plateau du Golan syrien occupé était demeurée calme, bien que les activités de colonisation se poursuivent. Évoquant la visite hier à Beyrouth du Ministre syrien des affaires étrangères, M. Walid Mouallem, il a exhorté de même le Liban et la Syrie à établir des relations diplomatiques complètes.

S'agissant du Liban, M. Pascoe a salué l'annonce, le 11 juillet dernier, par le Président Suleiman d'un accord sur la composition d'un Gouvernement d'unité nationale, lequel doit être soumis à un vote du Parlement dans les semaines à venir. Le Secrétaire général, a-t-il indiqué, s'est félicité de ce développement et a réitéré son appel à toutes les parties de continuer à œuvrer en faveur de la pleine mise en œuvre des Accords de Doha. M. Pascoe a mentionné en outre la mise en œuvre importante des principaux aspects humanitaires de la résolution 1701. Le 16 juillet, a-t-il dit, les corps de deux soldats israéliens enlevés ont été remis à Israël en échange de détenus libanais et de dépouilles.

M. Pascoe, en conclusion, a estimé que la réduction de la violence à Gaza était notable, mais la situation demeure fragile. Il s'est dit encouragé par la détermination des parties à poursuivre les négociations dans le cadre des engagements pris lors de la Conférence d'Annapolis, ainsi que par le rôle actif des États-Unis et d'autres membres de la communauté internationale. Il a ajouté que le Quatuor se réunirait en septembre prochain à New York, jugeant important que les progrès continuent dans l'intervalle.

## **Déclarations**

Mme FEDA ABDELHADY-NASSER, Chargée d'affaires de la Mission permanente d'observation de la Palestine auprès des Nations Unies, a souligné qu'en dépit des multiples résolutions des Nations Unies et rappels à l'ordre de la communauté internationale au titre de la quatrième Convention de Genève, les activités de peuplement menées par Israël n'avaient jamais cessé. Israël a conduit une campagne massive de colonisation par le biais de vastes confiscations de terres palestiniennes, de constructions, de transferts de centaines de milliers de colons israéliens et de l'érection du mur de séparation. Le résultat, a poursuivi Mme Nasser, est une fragmentation du Territoire palestinien occupé, sapant sa contiguïté, son intégrité et son unité. Elle a estimé que cette situation « illégitime », si elle devait perdurer, empêchera l'établissement d'un État palestinien souverain, viable et indépendant, avec Jérusalem-Est comme capitale, et le règlement permanent du conflit israélo-palestinien prévoyant deux États.

Mme Nasser a ensuite mis l'accent sur la situation dans la bande de Gaza où, a-t-elle dit, le siège israélien impose une véritable punition collective aux habitants de la zone en restreignant tous leurs mouvements. Elle a indiqué qu'alors que les conditions socioéconomiques et la pauvreté s'aggravent, les forces d'occupation israéliennes intensifient les raids armés. C'est pourquoi, elle a appelé à la fin immédiate de telles actions, qu'elle a qualifiées d'« illégales » et de « déplorables ». Israël doit respecter ses obligations internationales et ses engagements en vue de créer un environnement propice à la paix. À cet égard, elle a salué les efforts menés par le Gouvernement de l'Égypte, à l'initiative duquel une trêve a été instaurée dans Gaza le 19 juin dernier et qui est maintenue malgré quelques infractions, a encore ajouté Mme Nasser. Le Président Abbas continue d'appeler au respect de cette trêve ainsi qu'en faveur de son extension à la Cisjordanie, la bande de Gaza et cette zone formant une entité géopolitique à part entière, à savoir le Territoire palestinien occupé.

Mme Feda Abdelhady-Nasser a déclaré qu'en 2008, malgré l'espoir, l'énergie et les efforts investis dans le processus de paix, se perpétue une occupation militaire, la campagne active de colonisation d'un territoire occupé en violation du droit international et des résolutions de l'ONU. Le peuple palestinien ne peut toujours pas exercer son droit inaliénable à l'autodétermination ou au retour. Toute tentative de revenir sur cette situation injuste s'est heurtée à la poursuite des pratiques illégales israéliennes et les opportunités de paix continuent d'être sapées par l'aggravation de la situation sur place, a poursuivi Mme Nasser. C'est pourquoi, a-t-elle dit, nous devons continuer d'appeler la communauté internationale à résoudre les questions critiques auxquelles nous faisons face. C'est également la raison pour laquelle nous retournons devant le Conseil de sécurité pour l'implorer de faire respecter le droit international et mettre fin à une situation illégale bloquant toute possibilité de sortie de crise et, partant, de pacification et de stabilisation durables du Moyen-Orient. Mme Nasser a prévenu que si le Conseil de sécurité demeurait dans l'incapacité d'assumer ses responsabilités à l'égard de la question palestinienne, sa crédibilité continuerait d'en souffrir et, au-delà, celle de l'Organisation des Nations Unies tout entière. La communauté internationale doit œuvrer en faveur du droit international et non pas contre lui en pratiquant une politique de deux poids deux mesures, a-t-elle dit.

M. DAN GILLERMAN (Israël) a d'emblée qualifié le débat d'aujourd'hui « d'illusion et son thème de fantôme ». Le règlement du conflit israélo-palestinien doit se faire de manière bilatérale, entre les deux parties, comme c'est actuellement le cas sur le terrain. La communauté internationale, cependant, a effectivement un rôle à jouer en se penchant sur les menaces à la paix et à la sécurité dans la région que fait peser l'émergence d'un Iran nucléaire, a encore dit le représentant israélien. Le régime iranien est la source d'instabilité, de conflit et d'extrémisme qui s'étend à toute la région, exigeant ainsi l'attention du Conseil de sécurité. Le représentant a également estimé que le Conseil, outre la gestion du dossier du nucléaire iranien, devrait faire plus pour empêcher l'exportation du terrorisme encouragé, selon lui, par la République islamique d'Iran. L'Iran s'est positionné au sud d'Israël avec le Hezbollah et au nord, avec le Hamas, ces deux groupes étant désormais libres d'ajuster leur cible en notre direction. M. Gillerman a ensuite déploré que l'Autorité palestinienne ait été incapable à ce stade d'empêcher les mouvements extrémistes de proliférer.

Le représentant, qui a annoncé qu'il quitterait bientôt ses fonctions, s'est ensuite lancé dans un plaidoyer sur son pays, insistant sur son dynamisme, son excellence et son esprit d'innovation. Israël contribue chaque jour à l'essor de l'humanité en fertilisant les déserts et en apportant des contributions majeures dans le domaine de la médecine. Toutefois, être Israélien en 2008 signifie avoir peur de prendre le bus, de se rendre à la terrasse d'un café ou d'accompagner ses enfants à l'école. « Cette réalité est celle que nous vivons chaque jour », a ajouté M. Gillerman. « Pendant les six années durant lesquelles j'ai assumé mes fonctions de Représentant permanent auprès de l'ONU, j'ai été souvent accusé d'exagérer la situation sur place. Ce quotidien, malheureusement, est réellement marqué par les pires tragédies. »

M. Gillerman s'est ensuite félicité des avancées réelles en faveur de la paix internationale réalisées depuis son entrée en fonctions. « Malheureusement, alors que je suis sur le départ, je dois regretter qu'il existe un membre du Conseil qui, actuellement, bloque toute condamnation censée et raisonnable du terrorisme ». C'est pourquoi le Conseil devrait à l'avenir faire preuve de prudence en élisant de nouveaux membres. Tout en soulignant qu'il était heureux d'avoir travaillé avec des personnes représentant des pays qui ont donné au monde Zola, Berlioz, Ben Franklin, Thomas More, Benjamin Britten, Dostoïevski, Nelson Mandela et bien d'autres, les membres du Conseil devraient noter que les plus grandes inventions et les meilleures exportations réalisées par certains pays sont des détournements d'avions, des attaques-suicide ou l'utilisation de bulldozers comme instrument pour tuer. Les membres du Conseil devraient traiter du véritable problème auquel est confronté le monde –qui n'est pas le choc des civilisations mais le « choc au sein d'une civilisation ». Les tueries et les bains de sang auxquels nous assistons aujourd'hui ont tous un rapport avec l'Islam. Cela ne veut pas dire que tous les musulmans sont des terroristes, mais leurs victimes sont également pour la plupart des musulmans: en Iraq, en Afghanistan, à Charm el-Cheikh, au Caire, à Amman ou au Maroc. Ces actes de violence sont souvent marqués par un silence étrange.

Le représentant d'Israël a déclaré qu'il n'y avait pas un seul dirigeant musulman, laïc ou religieux, qui se dresse et dit « Ça suffit! ». On aurait espéré que le monde arabe et musulman réalise qu'il a aujourd'hui le devoir et l'obligation d'apporter son appui aux modérés en isolant et marginalisant les extrémistes. En Iran, le Président a fait abstraction de l'Holocauste tout en préparant le prochain. Une large partie du monde arabe et musulman sait d'où provient la véritable menace mais c'est à lui qu'il incombe de défendre de ce qui est juste. Il est temps de légitimer une autorité palestinienne modérée. Le Conseil a le devoir d'appuyer les pourparlers sur le terrain entre les modérés, les dirigeants palestiniens démocratiquement élus et les dirigeants israéliens. Heureusement, les parties pourront mettre fin au cycle de la violence pour permettre aux deux peuples de vivre côte à côte dans la paix, la sécurité et la prospérité, a-t-il conclu.

M. ATTIA OMAR MUBARAK (Jamahiriya arabe libyenne) n'a constaté qu'une ouverture partielle des points de passage dans les territoires palestiniens. En Cisjordanie, des actions ont été entreprises pour assassiner des militants, a-t-il dit, soulignant que la puissance occupante continuait d'utiliser les mêmes outils. Israël ne s'engage pas en faveur de la paix dans la région, a-t-il assuré. De l'avis de sa délégation, Israël continue à donner de nouvelles licences pour établir de nouvelles colonies de

peuplement et continue de construire un mur d'apartheid, contrairement à l'avis consultatif rendu par la Cour internationale de Justice (CIJ). Le représentant a réaffirmé le droit du peuple palestinien à résister à l'occupation. Il a indiqué que son pays rejetait entièrement à la fois cette occupation et le terrorisme. Le véritable terrorisme est le déplacement forcé, la détention de centaines de prisonniers, de milliers de personnes, le non-respect des procédures judiciaires, a-t-il déclaré. Il a dénoncé le système de deux poids deux mesures appliqué, selon lui, par des membres du Conseil sur cette question. Le représentant a également ironisé sur la présentation d'Israël faite devant le Conseil de sécurité par l'Ambassadeur de ce pays, qu'il a qualifiée de « campagne touristique ». Cette campagne de propagande, a-t-il également dit, est réduite à néant par les images, diffusées il y a quelques jours, d'un homme sur lequel un soldat israélien a tiré à bout portant. Le représentant a dit souhaiter en outre que l'intervention israélienne qui a précédé la sienne ne soit pas seulement la dernière de cet Ambassadeur à la table du Conseil, mais aussi la dernière de cette nature prononcée par cet État.

M. MICHEL KAFANDO (Burkina Faso) a souligné l'importance de la formation récente du Gouvernement du Liban ainsi que des échanges de prisonniers et de dépouilles, intervenus le 15 juillet, entre Israël et le Hezbollah. Plus qu'un symbole, a-t-il dit, ces signes de détente et même de rapprochement montrent que le dialogue est possible, tout comme la paix, s'il y a la bonne volonté de part et d'autre. S'agissant des relations syro-libanaises, le représentant a déclaré que sa délégation était impatiente de prendre connaissance du rapport de la Commission des experts des Nations Unies sur le Liban. Mais, d'ores et déjà, il faut se féliciter des bonnes dispositions des deux pays à établir des relations diplomatiques. Il a estimé qu'une normalisation des relations entre ces deux États serait une étape décisive dans le règlement de la crise libanaise. En ce qui concerne le conflit israélo-palestinien, le représentant a déclaré que l'Autorité palestinienne et Israël devraient poursuivre leurs négociations, insistant sur la nécessité d'un juste partage des devoirs, des obligations et des responsabilités. En outre, M. Kafando a souligné le rôle décisif que doivent jouer les pays de la région, soit par des initiatives individuelles comme celles de la Turquie, du Qatar et de l'Égypte, soit par des actions régionales telles que le Plan de paix arabe. Il a aussi indiqué que le Conseil de sécurité devrait continuer à maintenir la pression nécessaire sur les acteurs politiques israélo-palestiniens et que les organisations internationales devraient continuer leur assistance au développement de la Palestine pour construire un État viable dans le cadre de l'accord pour la création de deux États.

M. RICARDO ALBERTO ARIAS (Panama) est revenu sur l'exposé de M. Pascoe, en en soulignant les aspects positifs. Le cessez-le-feu, avec la médiation de l'Égypte, a été respecté, pratiquement sans exception, depuis son instauration, il y a un mois. Les populations de Gaza et d'Israël vivent ainsi depuis le 19 juin dernier dans un climat en voie d'apaisement, ce qui devrait permettre la poursuite de négociations bilatérales marquées par une confiance accrue entre les parties au conflit. Le représentant a souhaité que la trêve soit élargie à la Cisjordanie. L'échange de prisonniers entre Israël et le Hezbollah, grâce aux efforts sans relâche de l'Allemagne, la possible reprise des relations diplomatiques entre la Syrie et Liban, appuyée par le Président français, sont d'autres raisons de reprendre espoir, a encore ajouté le représentant. L'évolution de la situation confirme qu'en dépit du souhait de parvenir à une paix globale, les accords ponctuels peuvent devenir un catalyseur en vue d'aboutir à des accords plus vastes et substantiels. M. Arias a conclu son intervention, en estimant que tout accord de paix devrait prévoir l'existence de deux États, palestinien et israélien, vivant côte à côte sur la base des frontières de 1967. Dans cette perspective, il a appelé Israël à respecter ses obligations internationales et le Conseil de sécurité à intensifier son action en faveur d'un règlement pacifique du conflit israélo-arabe.

M. JOHN SAWERS (Royaume-Uni) a rappelé que son pays appuyait fermement le processus de paix et les engagements pris lors de la Conférence d'Annapolis. Il a souligné que le Premier Ministre britannique, M. Gordon Brown, s'était rendu dans les territoires palestiniens et en Israël, et avait prononcé un discours émouvant devant la Knesset. Il est essentiel, a-t-il estimé, qu'Israël gèle ses colonies et démantèle ses postes avancés comme il a promis de le faire. La réforme du secteur de la sécurité par l'Autorité palestinienne est encourageante, a-t-il ajouté. De même, a-t-il ajouté, il est important que les Nations Unies appuient les efforts en vue de respecter le cessez-le-feu. M. Sawers a espéré qu'Israël ouvrira ses points de passage et que tout sera fait pour améliorer la situation humanitaire. Le Conseil de

sécurité a un rôle à jouer, a-t-il dit, estimant qu'il pouvait se faire entendre à nouveau sur le Moyen-Orient. De l'avis de sa délégation, un texte ne se concentrant que sur un seul aspect ne peut être appuyé. Le représentant s'est par ailleurs félicité de la formation d'un Gouvernement d'unité nationale au Liban et a souhaité la pleine mise en œuvre de la résolution 1701. Il a appuyé les autorités libanaises pour qu'elles puissent être mieux à même de gérer leurs frontières.

M. HASAN KLEIB (Indonésie) a salué les efforts diplomatiques en cours dont les négociations entre Israël et la Palestine, le lancement de pourparlers indirects entre Israël et la Syrie et des avancées sur la question libano-israélienne. Il s'est dit encouragé par le cessez-le-feu entre le Hamas et Israël, les mesures prises en vue de normaliser les relations entre le Liban et la Syrie, l'échange de prisonniers entre le Hezbollah et Israël et la stabilité croissante du Liban depuis les élections présidentielles. Le représentant a estimé que le dialogue interpalestinien et la réconciliation, dans le cadre de l'Accord du Yémen, étaient la clef de la création d'un État palestinien et de l'instauration de la paix. Estimant, qu'il n'y avait pas de meilleur moment d'agir que maintenant, il a salué les efforts de la Ligue des États arabes, du Quatuor et le rôle clef des pays de la région. Il a déclaré que le défi le plus urgent était le problème des activités de colonisation israéliennes dans le territoire palestinien. Ces activités, a-t-il insisté, constituent une grave violation du droit international et un sérieux obstacle à l'établissement d'un État palestinien. C'est pourquoi, il a exhorté le Conseil de sécurité à se prononcer clairement et avec vigueur sur cette question.

L'instauration d'une paix durable exigera des efforts continus, non seulement la cessation de la construction de colonies de peuplement mais également les questions des frontières, des réfugiés palestiniens, du statut de Jérusalem, et de manière plus urgente de la fin de l'occupation israélienne qui a commencé en 1967. Il a noté que les négociations israélo-palestiniennes qui se poursuivent dans le cadre de la Conférence d'Annapolis devraient aboutir à un accord sur ces questions. Il a indiqué que son pays attachait une grande importance à la Conférence des pays donateurs de Paris, la Conférence palestinienne sur les investissements et la Conférence de Berlin d'appui à la société civile palestinienne et à l'état de droit. Il a rappelé que l'Indonésie, en collaboration avec l'Afrique du Sud, avait accueilli les 14 et 15 juillet 2008 à Jakarta, la Conférence ministérielle Asie-Afrique sur le renforcement des capacités de la Palestine. Cette Conférence, a-t-il dit, renforce celle d'Annapolis, et a permis de prendre une série d'engagements dont une assistance à la formation de 10 000 Palestiniens dans des domaines comme le droit et la réforme de l'administration en vue de parvenir à la création d'un État palestinien indépendant. S'agissant du Liban, le représentant a salué l'élection du général Suleiman à la présidence de la République libanaise, tout en s'inquiétant des récents accrochages survenus à Tripoli et des violences relevées dans le camp de réfugiés de palestiniens d'Aïn el-Heweh. Il a souligné l'importance de l'Accord de Doha en réitérant l'engagement de son pays à soutenir la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) et la réalisation des objectifs de la résolution 1701.

M. VICE SKRAČIĆ (Croatie) a salué les efforts de paix au Moyen-Orient, qui ont augmenté depuis le lancement du processus d'Annapolis l'année dernière. Malgré les défis, les parties demeurent engagées dans des négociations bilatérales prometteuses, et, dans ce contexte, le Conseil de sécurité doit tout faire pour appuyer le projet de règlement permanent du conflit israélo-palestinien prévoyant l'existence de deux États vivant, côte à côte, dans la paix et la sécurité. Le représentant a salué les résultats positifs nés de la Conférence de Paris sur les bailleurs de fonds et de la Conférence de Berlin sur la sécurité et l'état de droit, qui s'était tenue en juin dernier. « À cette aune, il nous faut nous atteler à rapprocher les parties en faveur du développement économique pour renforcer les chances de paix, et doter la capacité de l'Autorité palestinienne des moyens de répondre au défi de la sécurité, une question d'une importance clef en vue de la création d'un État palestinien viable », a-t-il souligné. M. Skračić a également félicité le Gouvernement de la France pour avoir relancé la paix au Moyen-Orient lors du Sommet de l'Union pour la Méditerranée. Après avoir condamné les attaques récentes menées par les deux parties dans la région et les agissements des « fauteurs de trouble dans les zones palestiniennes et israéliennes », il s'est félicité de ce que le Liban puisse désormais être en mesure d'exercer sa pleine souveraineté sur l'entièreté du territoire. Il a vu dans cette évolution un autre signe encourageant pour la stabilisation et la pacification sur le terrain.

M. DUMISANI S. KUMALO (Afrique du Sud) a affirmé que, depuis quelques mois, de nombreuses initiatives positives avaient été lancées en vue de parvenir à un règlement négocié d'un certain nombre de conflits au Moyen-Orient. Le Conseil de sécurité devrait, a-t-il estimé, appuyer les initiatives locales et les efforts des pays de la région. L'Afrique du Sud s'associe à la condamnation globale des activités de colonies de peuplement dans les territoires palestiniens qui, selon lui, représentent un obstacle majeur au processus de paix. Il a demandé au Conseil de sécurité d'exhorter Israël à immédiatement geler ses activités de colonies de peuplement et à démanteler ses postes avancés. Il faut poursuivre les négociations pour réaliser l'objectif de création d'un État palestinien avant la fin de 2008, a-t-il déclaré. Le représentant a jugé essentiel que les actions et les déclarations des parties puissent, en attendant, se faire dans le sens de la paix.

M. ALDO MANTOVANI (Italie) a affirmé que la sécurité d'Israël n'était pas négociable. Elle dépend de la création d'un État palestinien solide et viable. C'est pourquoi, il est essentiel de renforcer durablement l'état de droit et le secteur de la sécurité palestinienne, a encore dit le représentant. Il convient également, a-t-il estimé, d'accroître la coordination internationale pour appuyer l'économie palestinienne, Israël devant, dans ce cadre, éliminer tous les obstacles à la communication du peuple palestinien. Tout accord de paix israélo-arabe, digne de ce nom, doit reposer sur une relance solide de l'économie palestinienne, a ajouté M. Mantovani. S'agissant de la situation du Liban, il a estimé que la formation du Gouvernement d'unité nationale ne pouvait que servir la cause de la paix dans la région. « Nous soutenons l'indépendance et la souveraineté du Liban, ce que démontre notre participation active au sein de la FINUL », a-t-il réaffirmé. Le représentant de l'Italie a conclu en soulignant la nécessité pour la Syrie d'aller jusqu'au bout de la normalisation des relations diplomatiques amorcées avec les autorités israéliennes et libanaises.

M. JEAN-MAURICE RIPERT (France), qui s'exprimait également au nom de l'Union européenne, a souligné des signes encourageants constatés sur les différents volets du processus de paix. Il a ainsi cité les discussions approfondies engagées depuis Annapolis entre Israël et les Palestiniens, les pourparlers indirects entre Israël et la Syrie sous les auspices de la Turquie, la mise en œuvre au Liban de l'Accord de Doha et de la résolution 1701 du Conseil de sécurité et, à Gaza, la trêve obtenue par l'entremise égyptienne. La communauté internationale doit poursuivre sa mobilisation et apporter son soutien à ces dynamiques afin que les parties avancent sur le chemin d'une paix durable, a-t-il dit. De l'avis de sa délégation, le Sommet de l'Union pour la Méditerranée, qui s'était tenu à Paris le 13 juillet dernier, a montré que l'Union européenne pouvait, notamment par la création de nouveaux espaces de dialogue, apporter une contribution à la stabilité et à la paix au Moyen-Orient.

« Si nous ne voulons pas perdre les acquis d'Annapolis, des Conférences de Paris, de Londres, de Berlin, de Bethléem et du Sommet de l'Union pour la Méditerranée, il faut que les parties avancent dans les négociations et que la situation sur le terrain évolue favorablement », a estimé le représentant. La communauté internationale et, notamment, l'Union européenne et l'ensemble des pays du Moyen-Orient peuvent contribuer à la finalisation et à la réalisation de l'accord final, a-t-il ajouté. La communauté internationale peut en effet apporter des garanties aux parties pour favoriser la mise en œuvre d'un accord de paix sur la sécurité, l'économie, les réfugiés et Jérusalem, a-t-il souligné. Le représentant a par ailleurs estimé que l'évolution de la situation au Liban contribuait à la détente dont la rive orientale de la Méditerranée et le Moyen-Orient ont tant besoin. Les Européens, a-t-il assuré, demeurent attachés à l'unité, à l'indépendance, à la souveraineté et à la stabilité du Liban, conformément aux résolutions du Conseil de sécurité. Il est essentiel, a-t-il ajouté, que l'État libanais puisse exercer son autorité sur l'ensemble de son territoire. Le représentant a souhaité que la détente rendue possible au Liban par l'Accord de Doha favorise le dialogue entre la Syrie et le Liban, et s'est félicité de l'engagement pris à Paris entre les chefs d'État des deux pays d'établir des relations diplomatiques. Il a estimé que la Syrie devrait continuer à jouer un rôle constructif dans la région.

M. JORGE URBINA (Costa Rica) a estimé que la situation sur place exigeait en principe une fréquente participation du Conseil de sécurité. « Pour asseoir la légitimité de cet organe, nos débats sur la situation au Moyen-Orient sont indispensables », a-t-il dit. La voix du Conseil n'est plus entendue et sa



contribution apparaît comme quasi nulle sur le terrain, a-t-il fait remarquer. Cet abandon des populations sur place, cette inaction, est un luxe que l'ONU ne peut se permettre, a ajouté M. Urbina. Il a souligné qu'un effort commun était vital pour que l'humanité recouvre ses droits au Moyen-Orient. Sans cela, une partie toujours plus vaste du monde vivra en marge du droit international. Le représentant a ensuite estimé qu'un accord de paix israélo-arabe exigeait la sorte de courage que l'Égypte, la Turquie, le Qatar, l'Allemagne ou encore la France, à l'origine du projet de l'Union pour la Méditerranée et d'un rapprochement diplomatique entre la Syrie et le Liban, ont démontré au cours des derniers mois. Il s'est demandé si le Conseil de sécurité saurait s'inspirer de ces initiatives pour restaurer sa crédibilité.

M. LI KEXIN (Chine) a affirmé que des progrès significatifs avaient été enregistrés dans la région, évoquant les négociations entre les dirigeants israéliens et palestiniens et les pourparlers indirects entre Israéliens et Syriens. Les parties doivent, a-t-il estimé, afficher la volonté politique nécessaire à redoubler d'efforts pour aboutir à une paix durable au Moyen-Orient. Le représentant a en outre mis l'accent sur la nécessité de continuer d'apporter une aide humanitaire aux Palestiniens et d'aider l'Autorité palestinienne à établir ses institutions. De même, il convient de redoubler d'efforts en vue de maintenir l'unité palestinienne. Il a espéré que des mesures concrètes seront prises pour accélérer le processus de négociations en cours entre les parties israélienne et palestinienne. Le représentant a jugé contreproductive la poursuite des activités de colonies de peuplement israéliennes. Il a, enfin, souligné l'importance d'instaurer une paix durable dans l'ensemble du Moyen-Orient.

M. JAN GRAULS (Belgique) a déclaré que les développements observés ces dernières semaines sur le plan international, dans le cadre régional et sur le terrain constituaient, pour les populations affectées, une source d'espoir d'une stabilisation durable. Il a ensuite évoqué le Sommet de l'Union pour la Méditerranée, à l'occasion duquel le Président de l'Autorité palestinienne, M. Mahmoud Abbas, et le Premier Ministre d'Israël, M. Ehud Olmert, ont publiquement réaffirmé l'engagement commun qu'ils ont pris dans le cadre de la Conférence d'Annapolis. Des négociations approfondies doivent déboucher, d'ici à la fin 2008, sur un accord de paix pour la création, en Cisjordanie et dans la bande de Gaza, d'un État palestinien indépendant et viable. M. Grauls a également noté qu'à cette fin, il faudrait accroître le potentiel de la coopération entre Israéliens et Palestiniens aux plans sécuritaire et économique. « Nous encourageons les efforts du Premier Ministre palestinien, M. Salam Fayyad, pour renforcer les capacités de son gouvernement à assurer l'État de droit et nous répétons notre appel au Gouvernement israélien d'éviter de nouvelles opérations militaires dans les zones passées sous contrôle de l'Autorité palestinienne tout en veillant à une amélioration de la liberté de circulation en Cisjordanie.

Le représentant de la Belgique a ensuite estimé qu'au-delà des négociations entre les parties, le Sommet de l'Union pour la Méditerranée avait aussi permis aux dirigeants syriens et israéliens de confirmer la poursuite de leurs pourparlers indirects relancés sous les auspices de la Turquie. Concernant la situation au Liban, il a salué le fait que l'application de l'Accord de Doha ait offert une perspective pour la stabilisation durable du pays et son rejet de la violence. L'élection du Président Suleiman et la formation d'un Gouvernement d'unité nationale doivent encourager les dirigeants libanais à s'investir pour l'application intégrale de l'Accord de Doha, en relaçant notamment le dialogue national, a encore souligné M. Grauls.

M. VITALY CHURKIN (Fédération de Russie) s'est félicité du dialogue qui se poursuit entre les Israéliens et les Palestiniens. On ne peut parvenir à des résultats concrets que sur la base de compromis mutuels, a-t-il dit. En dépit d'une trêve plus ou moins suivie, des dangers subsistent pour les citoyens d'Israël en raison d'attaques terroristes, a-t-il dit. De même, a-t-il estimé, la situation humanitaire demeure lourde à Gaza, tandis que la construction de colonies de peuplement israéliennes se poursuit. Les médiateurs du Quatuor doivent tout faire pour relancer les contacts, a-t-il dit, mettant également l'accent sur l'importance d'une unité palestinienne. Le représentant s'est par ailleurs félicité des contacts établis, grâce à la Turquie, entre Israël et la Syrie. Il a espéré que ces deux États puissent évoluer vers des pourparlers directs en vue d'instaurer la paix entre eux. La Fédération de Russie, avec l'appui du Quatuor, a l'intention d'organiser à Moscou une conférence internationale sur le Moyen-Orient pour faire avancer le processus d'Annapolis ainsi que les autres efforts de paix dans la région. Évoquant l'amélioration de la situation au

Liban, il a estimé que les parties libanaises devraient s'en tenir aux accords conclus et s'abstenir de toute provocation. Le représentant s'est en outre félicité des progrès réalisés par Le Liban et la Syrie pour normaliser les relations entre les deux pays.

M. ZALMAY KHALILZAD (États-Unis) s'est réjoui des développements positifs récents dans la région, notamment les progrès réalisés dans le cadre des négociations bilatérales entre les parties israéliennes et palestiniennes. « Parvenir à un règlement permanent du conflit israélo-palestinien prévoyant deux États; est la priorité des États-Unis et nous demeurons engagés dans la recherche d'un accord de paix d'ici à la fin de l'année », a-t-il assuré. Nous saluons l'Union européenne pour le ferme appui qu'elle a exprimé lors de la tenue du récent Sommet de l'Union pour la Méditerranée en faveur du processus de paix et du dialogue entre les parties au conflit. Le représentant des États-Unis a également évoqué le déploiement dans Djénine de policiers palestiniens formés par les services de son pays en coordination avec les autorités israéliennes. « Nous nous félicitons des efforts communs menés sur place pour confisquer des armes illicites dans des conditions particulièrement difficiles », a-t-il encore noté.

Après avoir souligné l'importance des initiatives menées par l'Égypte et la Turquie pour rétablir le calme dans Gaza et relancer les relations diplomatiques entre Israël et la Syrie, M. Khalilzad a affirmé que les tensions restaient vives sur place. « Nous condamnons les attaques ciblant les civils et les actions du Hamas et d'autres groupes violents pour s'arroger le pouvoir à Gaza. Nous réitérons de même notre profonde inquiétude face à la poursuite des activités de peuplement menées par Israël », a ajouté le représentant des États-Unis. Rappelant la préoccupation de son pays après les annonces du Hezbollah de renforcer ses capacités militaires, il a souligné que la communauté internationale avait un rôle toujours aussi crucial à jouer en vue d'atteindre un accord de paix global au Moyen-Orient. Il a ainsi indiqué que la venue des membres du Quatuor en septembre prochain à New York serait l'occasion, comme prévu, de discuter plus avant de la tenue d'un sommet à Moscou destiné à intensifier le processus de paix lancé l'an dernier à Annapolis. Il a par ailleurs exhorté la communauté des donateurs, en particulier les partenaires régionaux, d'accroître leur soutien financier à l'Autorité palestinienne, afin de répondre aux besoins humanitaires et économiques, identifiés lors de la Conférence de Paris de décembre dernier.

M. LE LUONG MINH (Viet Nam) a souligné les développements positifs au Moyen-Orient, dont les progrès en faveur d'un cessez-le-feu, les échanges de prisonniers et les mesures prises par l'Autorité palestinienne pour renforcer l'unité nationale, la sécurité et l'état de droit. Il a toutefois affirmé que la situation demeurerait complexe et volatile, en raison notamment des incursions militaires israéliennes en Cisjordanie, des plans visant à élargir les colonies de peuplement, des limites à la liberté de mouvement imposées par Israël à la population civile palestinienne et de la détention de milliers de prisonniers palestiniens. Il a particulièrement insisté sur la situation humanitaire terrible qui continue à se détériorer à Gaza. Le représentant a indiqué que les négociations pacifiques constituaient le seul moyen pour parvenir aux aspirations légitimes des Palestiniens de mettre fin à l'occupation et posséder un État souverain. Il a aussi estimé que les négociations étaient le seul moyen de réaliser les aspirations des États arabes de récupérer les territoires occupés et les aspirations d'Israël pour une sécurité durable. C'est pourquoi, le représentant a appelé les parties concernées à renoncer à la violence, à mettre en œuvre les accords conclus, à respecter leurs obligations conformément au droit international et à prendre des mesures concrètes supplémentaires pour faire progresser le processus de paix. Le représentant a par ailleurs souligné l'importance du soutien continu de la communauté internationale, particulièrement des Nations Unies, du Quatuor et des pays de la région. En ce qui concerne le Liban, il a exhorté les parties à appuyer pleinement le Gouvernement d'unité nationale récemment établi et à trouver des solutions de compromis pour la stabilité politique, le développement social et économique ainsi qu'à l'intégration régionale et internationale du pays.

M. NAWAF SALAM (Liban) a rappelé que 2008 marquait le sixantième anniversaire de la question palestinienne et de l'expulsion de milliers de Palestiniens. Il a ainsi espéré que cette année ne s'écoulerait pas sans l'annonce de la création d'un État palestinien. La terre palestinienne continue d'être déchirée et les Palestiniens sont toujours soumis à des châtiments collectifs, a-t-il déclaré. Le représentant du Liban a également souligné les mesures positives concernant son pays. Il a ainsi cité, l'Accord de Doha

sous les auspices du Qatar, l'élection du Président de la République et la création d'un Gouvernement d'unité nationale. Il a également évoqué l'échange de prisonniers de guerre et de dépouilles avec Israël. Le représentant a affirmé que le Liban tenait à la pleine mise en œuvre de la résolution 1701 du Conseil de sécurité. Il a toutefois précisé qu'Israël n'honorait pas ses engagements, en continuant, par exemple, de violer l'espace aérien libanais. Le représentant a souligné l'importance d'un retrait immédiat et sans condition de différentes localités afin de parvenir, a-t-il dit, à une solution appropriée aux fermes de Chebaa. Il a également mis l'accent sur la nécessité de rétablir la situation dans le sud et de mettre fin à l'impunité aux criminels qui continuent de déstabiliser le pays. Il n'y aura pas de stabilité, de sécurité et de paix sans le respect des principes du droit international et des résolutions du Conseil de sécurité, a-t-il fait remarquer, avant de conclure.

M. BASHAR JA'AFARI (République arabe syrienne) a souligné l'importance des récents pourparlers indirects entrepris entre son pays et le Liban. L'espoir renaît, a-t-il dit, et le Conseil de sécurité doit être présent sur la question du Moyen-Orient. Il est établi que toute solution à la crise passe par la fin de l'occupation israélienne des terres arabes. Il faut rétablir les droits arabes et assurer le retour chez eux des réfugiés, sur la base d'une restauration des frontières de 1967. « Gageons que les pourparlers indirects qui ont lieu sous les auspices de la Turquie, deviendront directes dans un avenir proche », a ajouté le représentant syrien. Mais le rejet par Israël de certains points des négociations, la poursuite d'exercices militaires qui contreviennent à l'accord de trêve dans Gaza, montrent que ce pays n'est pas sérieux quand il dit rechercher la paix.

Les assassinats extrajudiciaires, les violations des droits de l'homme, la confiscation des terres, les fermetures des points de passage qui font de Gaza la plus grande prison de la planète, voilà à quoi se résume la politique israélienne, a fait remarquer le représentant syrien. De l'avis de sa délégation, a-t-il poursuivi, le fait de minimiser la portée de ces crimes, ou d'invoquer un droit légitime à l'autodéfense est un crime supplémentaire qui empêche la communauté internationale de prendre des mesures pour mettre fin à cette situation illégale, qui voit des civils privés de leurs droits fondamentaux au motif que la sécurité doit être maintenue sur des terres illicitement occupées.

Après avoir indiqué que la situation des citoyens syriens dans le Golan syrien occupé différait guère de celle des Palestiniens vivant dans les territoires occupés, le représentant a qualifié de théâtrale la déclaration de son homologue israélien. La pire forme de terrorisme, a-t-il estimé, ce sont les incessantes campagnes de colonisation et les opérations militaires contre des civils menées par Israël. Il n'existe pas de lutte au sein d'une seule civilisation, mais bien une lutte entre une puissance coloniale et un peuple qui se bat pour son droit à exister librement, a lancé le représentant syrien. « On nous demande d'imaginer la vie quotidienne en Israël. Imaginons plutôt ce que peut signifier être palestinien dans la prison infernale de Gaza », a-t-il rétorqué. Avant de conclure, il a estimé qu'il faudrait créer un « musée recensant les crimes perpétrés par Israël contre les Arabes ».

M. RODOLFO ELISEO BENÍTEZ VERSÓN (Cuba), qui s'exprimait au nom du Mouvement des pays non alignés, a rappelé que le Mouvement était fermement convaincu que l'absence de respect du droit international par la puissance occupante et la poursuite de son occupation illégale représentaient des obstacles majeurs au succès des efforts en vue de réaliser une paix juste, durable et globale. Les pays non alignés réitérent leur appel pour qu'Israël cesse toutes ses violations commises contre les Palestiniens des territoires occupés, y compris Jérusalem-Est, et respecte ses obligations découlant du droit international, y compris le droit international humanitaire et les droits de l'homme. Le représentant a, en particulier, souligné qu'Israël poursuivait la construction d'un mur de séparation, en dépit de l'avis consultatif de la Cour internationale de Justice la déclarant illégale ainsi que la résolution de l'Assemblée générale du 20 juillet 2004. Le représentant a rappelé qu'Israël a ainsi érigé près de 60% des 701 kilomètres de mur prévus et, à cette fin, a continué de confisquer davantage de terres palestiniennes, de détruire des propriétés palestiniennes et de déplacer encore plus de civils. Il a, à cet égard, exprimé la grave préoccupation des pays non alignés à la suite des décisions récentes israéliennes de poursuivre les activités de construction de colonies de peuplement. Il a demandé à Israël de mettre immédiatement et complètement fin à ces activités. S'agissant du Liban, le représentant, qui s'est félicité de l'élection d'un nouveau Président de la

République et de la formation d'un Gouvernement d'unité nationale, s'est néanmoins dit profondément préoccupé par les violations aériennes et terrestres de la Ligne bleue. Il a lancé un appel vigoureux à Israël pour qu'il cesse l'occupation de la partie nord de Ghajar, du côté nord de la Ligne bleue et s'abstienne immédiatement de toute violation de la souveraineté du Liban et de la résolution 1701. Le représentant a exprimé l'espoir que les efforts actuels aboutiront à la fin de l'occupation par Israël de tous les territoires arabes occupés, ainsi qu'à l'établissement d'un État de Palestine indépendant, avec Jérusalem-Est pour capitale, et à une solution juste de la question des réfugiés.

M. NASSIR ABDULAZIZ AL-NASSER (Qatar), au nom du Groupe des États arabes, a estimé que les mois passés ont été témoin de nombreux pas en avant en faveur du renforcement du processus de paix au Moyen-Orient. Mais au moment où nous parlons de ces opportunités encouragées par la partie arabe, nous découvrons qu'Israël a choisi des politiques dans les territoires arabes qui alimentent la spirale de la violence et ne démontrent pas de sincère volonté de sa part de réaliser la paix. Le représentant du Qatar a estimé que le non-respect des obligations internationales d'Israël, qui a récemment annoncé l'implantation de 1 000 unités de peuplement dans Jérusalem-Est, était le principal obstacle à la paix dans la région. La poursuite de la construction du mur de séparation « raciste et illégal » et des pratiques criminelles condamnées par tous les moyens dont dispose la communauté internationale soulignent les difficultés auxquelles se heurte constamment la partie arabe.

Appelant la communauté internationale à exercer les pressions nécessaires à la cessation des plans israéliens d'expansion coloniale, du recours à la force contre les civils et afin que soit assurée la protection des civils en temps de guerre, le représentant a exhorté le Conseil de sécurité à prendre ses responsabilités. Israël doit revenir dans le processus de paix, ce qui ne se limite pas à assister à des réunions, a-t-il dit. Le Conseil doit donner à cette question essentielle l'importance qu'elle mérite, si l'on ne veut pas que cet organe devienne un spectateur immobile des politiques israéliennes de colonisation.

Enfin, le représentant du Qatar a préconisé de nouveau l'adoption d'une résolution mettant fin aux colonies de peuplement israéliennes dans les territoires arabes occupés. L'occupation et les agissements « agressifs » d'Israël sont, a-t-il estimé, la cause principale menant au fléau que constitue le terrorisme. La paix et stabilité au Moyen-Orient ne peuvent être imposées par la force, a-t-il jugé. Comme l'ont montré les efforts pour parvenir à l'Accord de Doha pour sortir le Liban de l'impasse politique par des moyens pacifiques, seul le dialogue peut s'avérer payant, a-t-il fait remarquer. Les autres bons offices arabes, conduits notamment par le Yémen, l'Égypte et la Syrie visent par ce biais à rapprocher durablement les deux parties au conflit israélo-arabe.

M. MOHAMMED F. AL-ALLAF (Jordanie) a affirmé que son pays avait toujours veillé à faire entendre au Conseil de sécurité la voix de la logique et de la sagesse. Il n'est plus acceptable aujourd'hui d'échanger des accusations ou pour une des parties de prétendre détenir la vérité, a-t-il ajouté. Le représentant a mis l'accent sur la nécessité de faire diligence pour atteindre, dans les cinq mois qui nous séparent de la fin de l'année, les objectifs fixés par la Conférence d'Annapolis. Un accord, s'il intervient, changera la physionomie du Moyen-Orient et donnera la possibilité d'établir la paix dans la région, a-t-il assuré. L'occupation israélienne doit prendre fin et une solution doit être trouvée pour permettre aux Palestiniens de réaliser leurs aspirations, tout en assurant la sécurité d'Israël, a-t-il ajouté. Le représentant a en outre tenu à souligné le caractère déplorable des conditions de vie des personnes vivant à Gaza, en souhaitant qu'Israël prenne des mesures pour alléger leurs souffrances. Il a rejeté toutes les violences de part et d'autre qui sont, a-t-il dit, autant d'obstacles au processus de paix.

M. JORGE ARGÜELLO (Argentine) est intervenu brièvement pour dire que l'initiative d'Annapolis avait grandement contribué à la relance du processus de paix au Moyen-Orient. Il a toutefois déploré que l'expansion des implantations des colonies de peuplement israéliennes dans les territoires occupés, les restrictions imposées des mouvements des biens et des personnes dans la bande de Gaza ou encore la poursuite de la construction du mur de séparation en Cisjordanie sapent la confiance nécessaire entre les parties pour parvenir à un accord de paix durable. Saluant les récents rapprochements diplomatiques entre Israël, la Syrie et le Liban, ainsi que l'Accord de Doha ayant permis de sortir le Liban

de l'impasse politique par des moyens pacifiques, le représentant argentin a exhorté tous les États de la région à mettre pleinement en œuvre la résolution 1701 du Conseil de sécurité.

M. YUKIO TAKASU (Japon) s'est félicité des efforts que la communauté internationale déploie depuis la tenue de la Conférence d'Annapolis. La communauté internationale doit, a-t-il estimé, poursuivre ses efforts pour faciliter la conclusion d'un accord d'ici à la fin de 2008. Il a exhorté toutes les parties à faire preuve de grande retenue et de volonté politique. Il a réitéré son appel pour qu'Israël cesse la construction de colonies de peuplement. Le représentant a également appelé Israël à prendre des mesures pour garantir la libre circulation des populations. S'agissant du Liban, il a notamment souhaité que le nouveau Gouvernement d'unité nationale puisse rétablir l'indépendance et la stabilité politique au Liban, qui sont essentielles, a-t-il dit, pour garantir la mise en œuvre de la résolution 1701 du Conseil de sécurité.

M. PAUL BADJI (Sénégal), Président du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, a estimé que pour que les négociations aboutissent entre Israël et la Palestine, il était indispensable d'œuvrer résolument à des changements concrets sur le terrain, conformément à ce que prévoit la Phase I de la Feuille de route du Quatuor. « Notre Comité est très préoccupé par la poursuite de la politique israélienne d'implantations illégales de colonies, politique qui va à l'encontre des obligations énoncées dans la Feuille de route », a souligné M. Badji. Il a estimé que la séparation de Jérusalem du reste de la Cisjordanie du fait de la construction du mur de séparation constituait un énorme écueil à surmonter pour les négociations relatives au statut permanent. Le Comité demande à la communauté internationale, en particulier au Conseil de sécurité, d'adopter des mesures énergiques en vue de remettre en cause l'existence du mur, a-t-il ainsi dit. Après avoir estimé qu'un accord excluant Jérusalem-Est comme capitale d'un futur État palestinien ne pouvait contribuer à un règlement durable du conflit, M. Badji s'est félicité de l'accord de cessez-le-feu conclu entre Israël et le Hamas, entré en vigueur le mois dernier. Les parties doivent tout faire pour respecter la trêve, qui devrait s'étendre sans tarder à la Cisjordanie, a-t-il ajouté. Le Président du Comité a demandé au Conseil de sécurité de prendre des mesures fermes et urgentes pour régler le conflit israélo-palestinien et de s'acquitter de sa responsabilité en tant que garant de la paix et de la sécurité internationales, en respectant ses propres résolutions qui continuent d'être bafouées par Israël.

M. HAMIDON ALI (Malaisie) a rappelé que 2007 avait marqué le quarantième anniversaire de l'occupation du Territoire palestinien, soit la plus longue occupation de l'histoire contemporaine. Il a indiqué que de nombreux pays en développement pensaient que certains membres du Conseil de sécurité avaient une approche très partielle de la façon de traiter cette question. Il a ajouté que l'absence d'action pour mettre en œuvre ses résolutions 242 (1967) et 338 (1973) portait atteinte à la crédibilité du Conseil. Le représentant a salué les récents développements comme la trêve de Gaza et l'échange de prisonniers en espérant que ces avancées puissent contribuer au processus de paix au Moyen-Orient dont le conflit israélo-palestinien est au cœur. Il a rappelé que la Malaisie était présente à Annapolis en novembre dernier. Il a dit que l'expansion continue des colonies israéliennes en territoire occupé constituait un frein majeur au processus de paix.

Par ailleurs, le représentant a déclaré qu'Israël était le principal responsable de cette situation en tant que puissance occupante. Il a exhorté ce pays à cesser toutes les violations des droits de l'homme et actions illégales et à respecter le droit international. Il a regretté qu'Israël n'ait pas voulu saisir en 2002 l'offre de paix et de relations normales de la Ligue des États arabes en se retirant de tous les territoires arabes occupés, en acceptant un État Palestinien avec Jérusalem-Est comme capitale et une solution juste pour le problème des réfugiés palestiniens. Il a exhorté la communauté internationale à tout mettre en œuvre pour que le présent processus n'échoue pas en souhaitant la fin de l'occupation de tous les territoires arabes, l'établissement d'un État palestinien avec Jérusalem-Est comme capitale et une solution juste pour la question des réfugiés sur la base de la résolution 194 de l'Assemblée générale.

M. MANSOUR SADEGHI (République islamique d'Iran) a évoqué les activités du régime israélien dans les territoires palestiniens qu'il a qualifiées de brutalités quotidiennes depuis 60 ans et qui, a-t-il dit, ont continué de violer les droits fondamentaux et inaliénables du peuple palestinien. Le représentant a, entre autres, dénoncé la poursuite de la construction du mur de séparation en Cisjordanie. Le Conseil de

sécurité, a-t-il estimé, doit tenir le régime d'Israël pour responsable de ses actes illégaux et criminels dans les territoires palestiniens. Le régime d'Israël, a-t-il ajouté, doit cesser la construction du mur de séparation, le démanteler et abroger les textes législatifs concernant ce « mur d'apartheid ». Le représentant iranien a également dénoncé la poursuite et le renforcement de la construction illégale de colonies de peuplement. Le Conseil de sécurité devrait, a-t-il insisté, réaliser pleinement le mandat qui lui a été confié par la Charte des Nations Unies en vue de contraindre le régime d'Israël à cesser ses activités illégales visant à étendre ses colonies de peuplement. Il a aussi affirmé que le régime d'Israël contrevenait à la résolution 1701 du Conseil de sécurité en violant notamment l'espace aérien libanais. Le Conseil de sécurité doit assumer ses responsabilités et empêcher le régime israélien de commettre ces atrocités, a-t-il déclaré, déplorant l'appui dont il bénéficie jusqu'à ce jour de la part d'un membre du Conseil. M. Sadeghi a également rejeté les allégations et les déclarations erronées, lancées par le représentant israélien, et les a qualifiées d'absurdes.

Concernant le Liban, le représentant s'est félicité de la formation d'un Gouvernement d'unité nationale. Le Conseil, a-t-il dit, doit s'acquitter de ses responsabilités pour empêcher le régime israélien de violer l'espace aérien libanais. La fréquence de ces violations, a-t-il fait remarquer, a atteint un niveau sans précédent. Par ailleurs, le représentant a attiré l'attention sur la question des diplomates et journalistes iraniens enlevés au Liban, il y a 26 ans, par un groupe de paramilitaires soutenu par l'occupation israélienne dans ce pays. De nombreux rapports semblent indiquer que ces Iraniens ont été remis aux forces militaires israéliennes et détenus dans des prisons israéliennes. Ces actes constituent des violations de nombreuses résolutions des Nations Unies. C'est pourquoi, sa délégation appelle le Conseil de sécurité à contribuer à assurer leur libération.

\* \*\*\* \*

---

À l'intention des organes d'information • Document non officiel